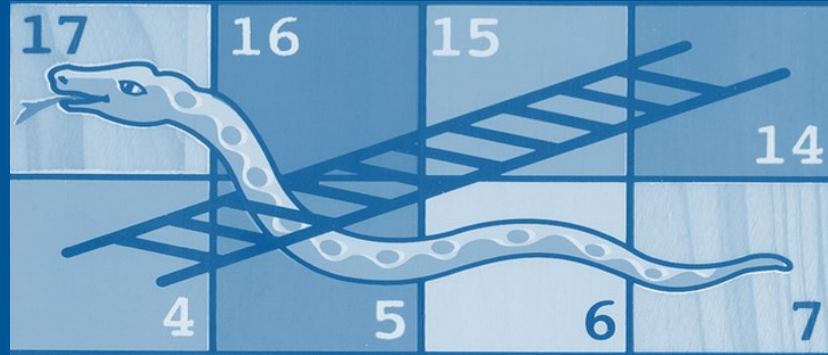


# PORTRAIT DU PARCOURS PRÉSCOLAIRE DES ENFANTS MONTRÉALAIS

Résultats de l'Enquête montréalaise sur l'expérience  
préscolaire des enfants de maternelle (EMEP, 2012)



Fascicule 1 - Mars 2015

Danielle Guay, Isabelle Laurin, Nathalie Bigras, Pierre Toussaint et Michel Fournier

## L'EMEP en bref

En 2006, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP de l'Agence de Montréal) a réalisé l'*Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais* auprès des enfants de maternelle 5 ans des écoles publiques de Montréal. Cette enquête a montré qu'un enfant de maternelle sur trois présentait une vulnérabilité dans au moins un domaine de son développement mesuré à l'aide de l'*Instrument de mesure du développement de la petite enfance* (IMDPE). Lors de la diffusion des résultats auprès des acteurs du terrain, une interrogation était au cœur des préoccupations : quel est le lien entre l'expérience préscolaire des enfants et leur maturité scolaire?

C'est dans ce contexte qu'en 2012, lors de la reprise de l'enquête de 2006 à l'échelle provinciale – l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM) –, des chercheurs de la DSP et une chercheure de l'UQAM, en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec, ont initié une enquête complémentaire, l'*Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle* (EMEP) auprès des parents d'un échantillon d'enfants montréalais évalués dans le cadre de l'EQDEM. Plusieurs dimensions de l'expérience de la petite enfance ont été documentées par l'EMEP, notamment la santé de l'enfant, l'environnement familial, la qualité et la sécurité du quartier habité, les conditions de vie des familles et le parcours éducatif préscolaire des enfants. Un couplage des données de l'EQDEM et de celles de l'EMEP permet l'analyse des liens entre le développement des enfants à la maternelle et leurs expériences au cours de la petite enfance.

La réalisation de l'EMEP s'inscrit dans la lignée d'autres initiatives canadiennes qui ont développé des outils complémentaires afin de mieux connaître les enfants évalués avec l'IMDPE. Les plus connus sont le *Kindergarten Parent Survey* et le *Early development Instrument Parent Survey* utilisés respectivement dans des enquêtes en Ontario et au Manitoba. Bien que ces outils diffèrent quant à leur contenu, leurs objectifs demeurent les mêmes, soit de documenter l'expérience préscolaire des enfants évalués avec l'IMDPE et d'étudier les déterminants du développement de l'enfant.

La contribution des services éducatifs au développement des jeunes enfants et à la diminution des inégalités sociales de santé est amplement reconnue (McCain et coll., 2011; Vandebroek et Lazzari, 2014). Pour James Heckman, prix Nobel d'économie, l'investissement dans les services éducatifs de qualité est celui qui rapporte le plus dans la vie des enfants en leur permettant de mieux intégrer le système scolaire et la vie en société (Heckman, 2006). Au Québec, le parcours éducatif préscolaire des enfants n'est pas unique : certains demeurent à la maison, d'autres fréquentent les milieux de garde ou la maternelle 4 ans et d'autres combinent ces diverses modalités. Ainsi, les enfants peuvent avoir expérimenté une diversité de parcours au moment de leur entrée à l'école. La présente publication trace le portrait du parcours éducatif des enfants montréalais de la naissance à l'entrée à la maternelle à partir des informations recueillies dans l'*Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle* (EMEP).

Après une brève description des aspects méthodologiques de l'enquête, les résultats sont présentés en trois sections. La première trace le portrait de l'utilisation des modes de garde au cours de la petite enfance. La seconde s'intéresse plus particulièrement à la fréquentation de services considérés éducatifs, incluant la maternelle 4 ans publique. La dernière section décrit l'exposition des enfants à d'autres activités éducatives, tant à la maison que dans la communauté. Préoccupés de l'effet des inégalités sociales de santé sur le développement de l'enfant, nous soulignons les différences observées entre la situation des enfants de familles à faible revenu et celle des enfants de familles mieux nanties tout au long de la description des résultats.

## MOT DU DIRECTEUR

*Depuis plus d'une décennie, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal met tous les moyens en place pour bien connaître l'état de santé des jeunes enfants montréalais et être au fait des disparités et des inégalités sociales et de santé qui affectent cette population.*

*En 2006, la DSP de l'Agence de Montréal a réalisé l'Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais et soutenu un vaste mouvement de mobilisation intersectorielle en petite enfance. En 2012, elle a dressé le portrait des résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) pour la métropole, permettant ainsi de porter un regard sur l'évolution de la situation des enfants montréalais de 2006 à 2012.*

*L'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle (EMEP) de 2012 documente l'expérience préscolaire des enfants montréalais évalués dans l'EQDEM. Le présent document fait le portrait de la diversité des parcours éducatifs que les enfants peuvent expérimenter avant de faire leur entrée à l'école. Nous espérons que ce fascicule répondra à plusieurs interrogations soulevées en 2006 lors de l'initiative des sommets sur la maturité scolaire.*

*Le directeur de santé publique,*



*Richard Massé, M.D.*

# Les aspects méthodologiques

## Population à l'étude

La population visée par l'EMEP est celle des enfants résidant sur l'île de Montréal et fréquentant l'école maternelle 5 ans en 2011-2012 sur l'île de Montréal. La base de sondage utilisée comprend tous les enfants montréalais évalués dans le cadre de l'EQDEM, soit 78 % des enfants de maternelle. Notons que comme les enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)<sup>1</sup> ont été exclus de l'EQDEM, ils l'ont été également de l'EMEP. Un échantillon probabiliste de 1184 enfants, stratifié en fonction de l'indice de défavorisation matérielle de Pampalon (avec surreprésentation du quintile inférieur), de la langue d'enseignement (français/anglais) et du statut de l'école (privé/public) a été obtenu<sup>2</sup>.

## Collecte des données

Un questionnaire structuré, développé par les chercheuses de la DSP de l'Agence de Montréal et de l'UQAM ainsi que par l'Institut de la statistique du Québec, a été utilisé pour documenter l'expérience préscolaire des enfants<sup>3</sup>. La collecte de données a été réalisée par téléphone auprès des parents entre le 25 avril et le 2 juillet 2012 par l'Institut de la statistique du Québec.

## Documentation et définition des variables

Plusieurs dimensions de l'expérience préscolaire des enfants de maternelle ont été documentées dans le cadre de l'EMEP. Nous présentons ici les variables qui font l'objet de cette publication.

<sup>1</sup> Il s'agit des élèves reconnus EHDA selon les fichiers administratifs du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou selon les renseignements obtenus de l'école.

<sup>2</sup> Les détails de la stratégie d'échantillonnage sont disponibles dans le rapport méthodologique de l'ISQ, p. 7-10 (Thibodeau et Gingras, 2013).

<sup>3</sup> Le questionnaire est disponible sur le site Web de la Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ([http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers\\_thematiques/tout\\_petits\\_familles/thematique/enquete\\_monrealaise\\_sur\\_lexperience\\_prescolaire\\_des\\_enfants\\_a\\_la\\_maternelle\\_emep/documentation.html](http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/tout_petits_familles/thematique/enquete_monrealaise_sur_lexperience_prescolaire_des_enfants_a_la_maternelle_emep/documentation.html)) et sur le site Web de l'ISQ (<http://www.stat.gouv.qc.ca/enquetes/education/emep.html>).

## Fréquentation des modes de garde

Une première question posée aux parents permettait de vérifier si l'enfant avait été gardé sur une base régulière au cours de la petite enfance par une personne qui n'était pas sa mère, son père, le conjoint ou la conjointe. La garde régulière pouvait être à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir, la nuit ou la fin de semaine, à domicile ou à l'extérieur. Par la suite, la fréquentation des divers modes de garde a été documentée selon cinq périodes de référence : de la naissance à 11 mois, de 12 à 17 mois, de 18 à 35 mois, de 36 à 47 mois et de 4 ans à l'entrée à la maternelle 5 ans. Une question portant sur l'âge auquel l'enfant a commencé à se faire garder permettait d'entreprendre la collecte de l'information sur l'utilisation de la garde à la période de référence appropriée. Pour chacune des périodes le concernant, et en autant que l'enfant avait été gardé pour une durée minimale de trois mois, le parent devait indiquer le principal mode de garde utilisé et le nombre d'heures de fréquentation hebdomadaire moyen (15 heures et moins, 16 à 30 heures, 31 à 45 heures ou 46 heures et plus).

Soulignons que l'EMEP a documenté la fréquentation des modes de garde en contexte québécois. Ainsi, les services de garde qu'un enfant né hors Québec aurait pu fréquenter avant son arrivée dans la province ne sont pas considérés. Le tableau ci-dessous donne une brève description de l'ensemble des modes de garde considérés dans l'enquête et de la maternelle 4 ans publique.

Des questions complémentaires ont permis de documenter le nombre de milieux de garde différents fréquentés par l'enfant depuis sa naissance, les raisons pour lesquelles l'enfant ne s'est jamais fait garder et les raisons pour lesquelles l'enfant n'a jamais fréquenté un CPE. L'obtention d'une place en milieu de garde à la suite d'une référence d'un professionnel de la santé ainsi que l'obtention d'une place gratuite à mi-temps ou à temps plein ont aussi été documentées.

## Définition des modes de garde et de la maternelle 4 ans

### Services de garde éducatifs régis par le ministère de la Famille

#### Centre de la petite enfance

Un centre de la petite enfance (CPE) est un organisme à but non lucratif ou une coopérative offrant, dans ses installations, des places à contribution réduite\*. Il est dirigé par un conseil d'administration composé d'au moins sept membres, dont au moins les deux tiers sont des parents usagers ou futurs usagers du CPE.

#### Garderie

Une garderie est généralement une entreprise à but lucratif. Elle peut offrir des places à contribution réduite\* ou non. Elle doit former un comité de parents qui est consulté sur tous les aspects touchant la garde des enfants reçus à la garderie.

#### Service de garde en milieu familial à contribution réduite\*

Un service de garde en milieu familial à contribution réduite est tenu par une personne dans une résidence privée et doit être reconnu par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial. Lorsqu'une personne reconnue exerce seule, elle peut offrir des services de garde éducatifs à un maximum de six enfants, dont deux peuvent avoir moins de 18 mois. Si elle est assistée d'un autre adulte, elle peut recevoir de sept à neuf enfants, mais pas plus de quatre enfants de moins de 18 mois.

\* Au moment de l'enquête, le coût d'une place à contribution réduite était de 7 \$ par jour.

### Services de garde non régis par le ministère de la Famille

#### Garde à domicile

On réfère ici à un enfant qui est gardé par une personne autre que sa mère, son père, le conjoint ou la conjointe, au domicile de cette personne ou à celui de l'enfant.

#### Service de garde en milieu familial

Il existe au Québec des personnes offrant des services à un maximum de six enfants sans avoir besoin d'être reconnues comme responsables d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur, ni de détenir un permis délivré par le ministère de la Famille.

### Maternelle 4 ans à mi-temps en milieu scolaire (régie par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport)

La maternelle à mi-temps, appelée parfois « prématernelle », est offerte gratuitement aux enfants de 4 ans. Elle est réservée aux enfants handicapés et à ceux des milieux défavorisés. Spécifiquement en contexte montréalais, l'enfant passe 11 h 45 min par semaine en classe et 11 h 45 min par semaine dans un service éducatif géré par une éducatrice.

## Parcours préscolaire dans les services éducatifs

Plusieurs recherches ayant mis de l'avant les bénéfices de la fréquentation d'un service éducatif de qualité sur le développement de l'enfant (Burger, 2010; Desrosiers et Ducharme, 2006; Vandenbroeck et Lazzari, 2014), il y avait donc un intérêt à dégager le parcours des enfants dans ces services. Dans le cadre de l'EMEP, cette dénomination inclut les services de garde régis par le ministère de la Famille, c'est-à-dire les CPE, les garderies à contribution réduite ou non, les services de garde en milieu familial à contribution réduite, ainsi que la maternelle 4 ans publique régie par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Cela exclut les milieux de garde non régis, tels les services de garde en milieu familial ne relevant pas d'un bureau coordonnateur, la garde à domicile ou encore les haltes-garderies. Ainsi un enfant qui s'est fait garder en milieu familial ne relevant pas d'un bureau coordonnateur de sa naissance jusqu'à 18 mois n'a pas été considéré comme ayant fréquenté un service éducatif au cours des deux premières périodes documentées dans l'EMEP (0 à 11 mois et 12 à 17 mois).

À partir des informations obtenues sur la fréquentation des modes de garde (voir la section précédente) et d'une question portant sur la fréquentation de la maternelle 4 ans dans une école publique pour la période débutant à l'âge de 4 ans et allant jusqu'à l'entrée à la maternelle 5 ans, les variables suivantes ont été construites :

- 1) L'âge au début de la fréquentation d'un service éducatif. Lorsque l'âge n'était pas disponible, comme dans le cas où l'enfant a commencé à se faire garder dans un mode de garde non considéré « éducatif », nous avons attribué l'âge au début de la première période de fréquentation d'un service éducatif (ex. : 18 mois pour un enfant gardé dans un service éducatif au cours de la période documentée de 18 à 35 mois).
- 2) Le profil longitudinal de fréquentation de services éducatifs, basé sur le type de service éducatif principal fréquenté à chacune des cinq périodes documentées. Voici des exemples de profils obtenus : fréquentation d'un milieu familial au cours des deux premières périodes, puis d'une garderie à contribution réduite au cours des trois autres périodes; fréquentation exclusive d'un CPE avant son entrée à l'école; aucune fréquentation d'un service éducatif au cours des quatre premières périodes et fréquentation de la maternelle 4 ans publique au cours de la dernière période documentée.
- 3) La durée de fréquentation d'un service éducatif, obtenue en faisant la somme (en mois) de la durée des périodes où

l'enfant a fréquenté un service éducatif et en tenant compte de l'âge exact au début de la fréquentation, lorsque disponible.

- 4) L'intensité hebdomadaire moyenne de fréquentation, basée sur l'intensité hebdomadaire de fréquentation (nombre d'heures par semaine) durant chacune des périodes où l'enfant a fréquenté un service éducatif et pondérée selon la durée des périodes considérées. Par exemple, un poids de 1,5 a été attribué à la période allant de 18 à 35 mois, alors qu'un poids de 1 l'a été pour la période allant de 36 à 47 mois.
- 5) Le temps cumulatif de fréquentation, obtenu à partir de l'intensité hebdomadaire de fréquentation (nombre d'heures par semaine) et de la durée (nombre de mois) de chacune des périodes où l'enfant a fréquenté un service éducatif. On a ainsi obtenu un nombre total d'heures de fréquentation d'un service éducatif au cours de la petite enfance qui variait de 364 à 12 402 heures. Ce nombre d'heures a été transformé en un nombre de mois d'équivalents de fréquentation à 35 heures par semaine, qui lui variait de 2,2 à 75,3 mois. Finalement, ce temps cumulatif de fréquentation a été regroupé en trois catégories : faible (24 mois et moins), moyen (25 à 48 mois), élevé (plus de 48 mois).

## Participation à des activités éducatives

Les parents ont été questionnés sur la fréquence à laquelle leur enfant a participé, dans l'année précédant son entrée à la maternelle, à des activités de lecture dans la communauté, à un cours de musique ou d'arts plastiques et à une activité physique en dehors du milieu de garde ou scolaire. Des choix de réponse étaient lus aux parents. Un enfant a été considéré comme ayant participé à une activité de lecture dans la communauté si le parent a répondu minimalement *moins d'une fois par mois*. Pour les cours de musique ou d'arts plastiques, il fallait que l'enfant y ait participé au moins une fois par semaine ou encore pendant une ou deux sessions.

Les parents ont aussi été questionnés sur la participation de leur enfant à des ateliers de stimulation précoce au cours de la petite enfance à la suite de la recommandation d'un professionnel de la santé ou d'un intervenant. La participation des enfants à un camp d'été visant spécifiquement la préparation pour l'école a aussi été abordée (la rencontre d'information sur l'entrée à l'école et la simple visite de l'école étaient exclues). Pour ces deux questions, les parents devaient simplement répondre par l'affirmative ou la négative.

## Implication parentale dans des activités éducatives

Le parent répondant a été questionné sur la fréquence à laquelle, lui ou un autre adulte de la maison, a pratiqué différentes activités avec l'enfant au cours des 12 derniers mois, soit faire la lecture ou raconter des histoires, chanter des chansons, lui apprendre à dire ou reconnaître des lettres, l'encourager à utiliser des nombres dans ses activités quotidiennes, aller marcher ou faire de la bicyclette, regarder la télévision ou un film, jouer à des jeux vidéo, jouer à des jeux de société ou à des jeux inventés, faire du bricolage ou du dessin et aller à la bibliothèque. Le parent pouvait répondre en fonction de sept choix allant de *rarement ou jamais* jusqu'à *tous les jours*. Un indice d'implication parentale a été créé en transformant les réponses en nombre de jours par mois (ex. : rarement ou jamais = 0; une fois par semaine = 4, tous les jours = 30), puis en calculant le nombre de jours moyen par mois au cours desquels les parents ont réalisé une ou plusieurs des 10 activités éducatives mentionnées plus haut. Plusieurs études soulignant l'importance de la lecture en bas âge, une variable indiquant si le parent faisait quotidiennement ou non la lecture à l'enfant a été construite.

## Statut socioéconomique de la famille

La mesure de faible revenu de la famille a été retenue comme mesure du statut socioéconomique de la famille. Elle prend en compte le revenu familial et le nombre de personnes dans le domicile, tels que rapportés par le parent. Nous avons utilisé le seuil de faible revenu avant impôts de 2011, région métropolitaine de recensement de 500 000 habitants et plus, selon le nombre de personnes dans la famille (Statistique Canada, 2012). La désignation de familles mieux nanties dans le texte réfère aux familles vivant au-dessus du seuil de faible revenu.

## Traitement des données

L'ensemble des résultats est présenté en utilisant la pondération établie par l'ISQ, ce qui permet leur généralisation à la population visée par l'EMEP. Des tests de khi-deux ont été effectués afin de comparer la situation des enfants selon leur appartenance ou non à une famille à faible revenu. Seules les différences statistiquement significatives au seuil de 0,05 sont présentées dans le texte. Des intervalles de confiance à 95 % ont été calculés afin de fournir une mesure de précision aux différentes estimations présentées. Ils sont représentés graphiquement (I) dans les figures et disponibles dans un document complémentaire que l'on peut trouver sur le site Web de la DSP (voir note 3). Le logiciel STATA, version 13, a été utilisé pour les analyses.

Tout le traitement et l'analyse des données ont été effectués à partir de la banque de données suivante : Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, Fichier de micro-données masqué contre l'identification involontaire de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, 2012.

## Les caractéristiques des enfants de l'EMEP

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques sociodémographiques des enfants de maternelle 5 ans constituant l'échantillon de l'EMEP.

### Caractéristiques des enfants de maternelle 5 ans, Montréal, 2011-2012 (n= 1184) (données pondérées)

<b>SEXE FÉMININ</b>	50,4 %	
<b>ÂGE MOYEN</b>	5,4 ans	
<b>NÉS AU QUÉBEC</b>	78,2 %	
<b>FAMILLES À FAIBLE REVENU</b>	39,9 %	
<b>FAMILLES MONOPARENTALES</b>	16,0 %	
<b>SCOLARITÉ</b>	<b>MÈRE</b>	<b>PÈRE</b>
Aucun diplôme	8,7 %	5,0 %
Diplôme du secondaire	15,4 %	17,8 %
Diplôme du collégial	22,9 %	21,2 %
Diplôme universitaire	53,0 %	56,0 %
<b>LANGUES PARLÉES LE PLUS SOUVENT À LA MAISON</b>		
Français seulement	38,6 %	
Anglais seulement	16,6 %	
Autre seulement	22,7 %	
Français et anglais	6,4 %	
Français ou anglais et autre	15,8 %	
<b>PAYS DE NAISSANCE OU RÉGION</b>	<b>MÈRE</b>	<b>PÈRE</b>
Canada	44,1 %	43,9 %
Afrique du Nord	14,3 %	16,8 %
Asie orientale, du Sud-Est et méridionale	11,0 %	10,4 %
Europe	8,9 %	8,3 %
Antilles et Bermudes	6,9 %	5,3 %
Amérique centrale et du Sud	4,2 %	2,8 %
Autres pays	10,7 %	12,4 %

Source : Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, 2012.

# La fréquentation des modes de garde au cours de la petite enfance

Alors que tous les enfants fréquenteront l'école, leur expérience en milieu de garde au cours de la petite enfance peut différer passablement d'un enfant à l'autre. Les résultats présentés dans cette section témoignent de cette situation pour les enfants montréalais, qu'ils soient issus de familles à faible revenu ou de familles mieux nanties. Afin de permettre au lecteur d'avoir une meilleure idée de la réalité souvent très différente vécue par ces deux groupes de familles, l'encadré présenté à la page suivante illustre certaines de leurs conditions de vie. Ces informations soulignent le fait que tous les enfants ne partent pas dans la vie avec les mêmes opportunités et le même capital social.

## Se faire garder ou non?

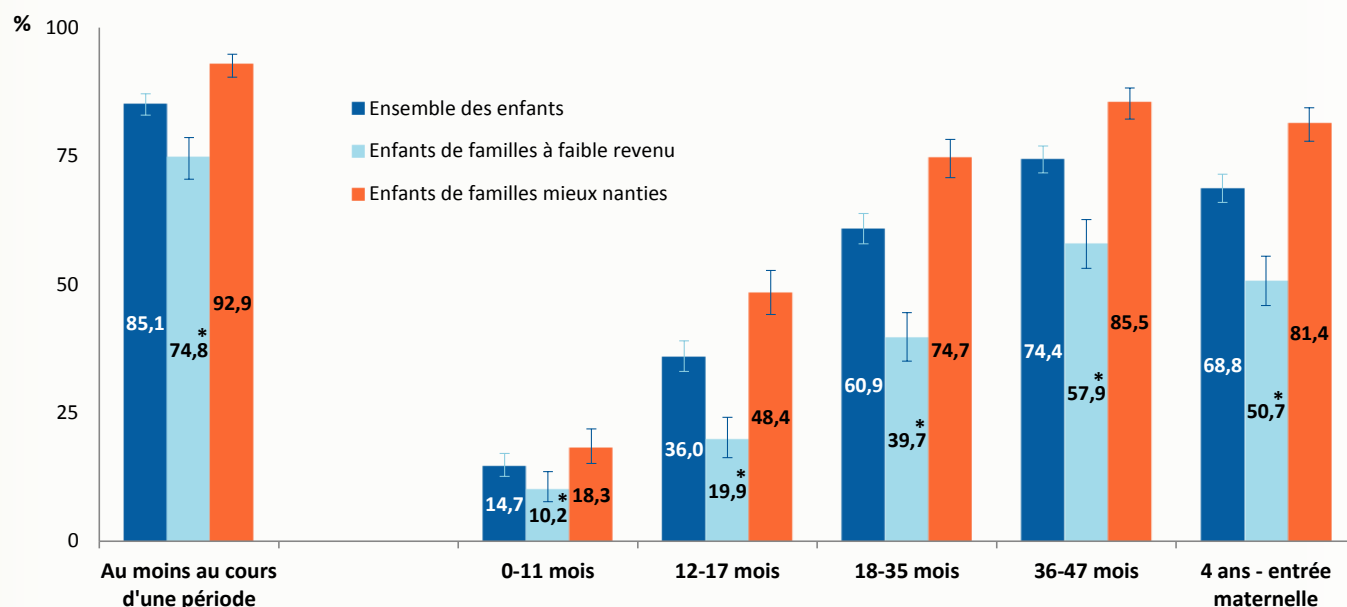
Selon l'EMEP, la très grande majorité des enfants montréalais (85 %) se sont fait garder régulièrement pendant au moins une période avant leur entrée à la maternelle (figure 1). En raison de différences méthodologiques, ce résultat est difficilement

comparable à celui obtenu dans l'autre enquête nous renseignant sur la situation montréalaise, soit l'*Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde* (EUSG) de 2009 (Gingras et coll., 2011). La principale raison étant que l'EMEP réfère à toute la période préscolaire pour des enfants de maternelle, alors que l'EUSG porte sur des données transversales concernant des enfants âgés de 0 à 5 ans. À titre informatif, rappelons que l'EUSG de 2009 estimait que 68 % des familles montréalaises ayant des enfants de moins de 5 ans avaient eu recours à la garde régulière.

Tel qu'indiqué à la figure 1, même si la majorité des enfants de familles à faible revenu se sont fait garder au cours de la petite enfance (75 %), cette proportion est moindre que celle observée pour les enfants de familles mieux nanties (93 %). Ce résultat rejoint ceux observés dans les deux principales enquêtes québécoises sur le sujet, soit l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ) (Desrosiers et coll., 2004; Giguère et Desrosiers, 2010; Japel, 2008) et l'EUSG de 2009 (Bigras et coll., 2011; Gingras et coll., 2011), ainsi que d'autres travaux réalisés hors Québec (Vandenbroeck et coll., 2008).

La figure 1 illustre également l'évolution de la proportion d'enfants qui se sont fait garder au cours des cinq périodes

**Figure 1**  
Proportion d'enfants de maternelle gardés au cours de la petite enfance selon la période d'âge et le revenu de la famille, Montréal, 2011-2012



(\*) Indique une différence significative entre les proportions observées chez les enfants de familles à faible revenu et chez ceux de familles mieux nanties au seuil de 0,05.

Note : La fréquentation d'un mode de garde chez les enfants ayant fréquenté la maternelle 4 ans publique n'a pas été documentée pour la période allant de 4 ans à l'entrée à la maternelle.

Source : Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, 2012.

documentées. Autant pour les enfants de familles à faible revenu que pour ceux de familles mieux nanties, cette proportion augmente au cours des quatre premières années de vie puis accuse une légère baisse pour la période débutant à l'âge de 4 ans jusqu'à l'entrée à la maternelle. Cette baisse s'explique par le fait qu'un bon nombre d'enfants fréquentent la maternelle 4 ans publique durant cette période au lieu d'un milieu de garde. Bien qu'une partie d'entre eux aient pu également fréquenter un milieu de garde, cela n'a pas été documenté dans l'EMEP. L'augmentation du pourcentage d'enfants gardés à mesure qu'ils avancent en âge a également été observée dans l'ÉLDEQ (Giguère et Desrosiers, 2010) et l'EUSG de 2009 (Gingras et coll., 2011).

### Quelles sont les conditions de vie des enfants de l'EMEP?

Les enfants de familles à faible revenu, comparés aux enfants de familles mieux nanties, sont en proportion significativement plus nombreux à :

- vivre dans une famille monoparentale (25,9 % c. 9,5 %);
- vivre dans une famille de trois enfants ou plus âgés de moins de 18 ans (40,7 % c. 27,0 %);
- vivre dans une famille dont les deux parents ont immigré au Canada au cours des cinq dernières années (28,4 % c. 5,8 %);
- vivre dans un logement où il y a un ou plusieurs problèmes d'insalubrité\* (34,1 % c. 18,3 %);
- vivre dans un logement surpeuplé\* (60,9 % c. 17,6 %);
- vivre dans un quartier perçu non sécuritaire\* par leurs parents (30,8 % c. 13,1 %);
- vivre dans une famille qui a manqué d'argent\* de façon importante au cours de la dernière année pour assurer les besoins de base (33,9 % c. 5,0 %);
- vivre dans une famille ayant un faible soutien social\* (16,9 % c. 3,6 %);
- vivre dans une famille qui n'a pas facilement accès\*\* à l'ensemble des ressources suivantes : parc, bibliothèque, CSSS, piscine, centre communautaire (31,1 % c. 16,8 %);
- avoir déménagé au moins trois fois au cours des cinq dernières années (16,0 % c. 6,8 %).

\* Voir l'annexe pour la définition de ces indicateurs.

\*\* C'est-à-dire en 15 minutes approximativement à pied, en auto ou en autobus.

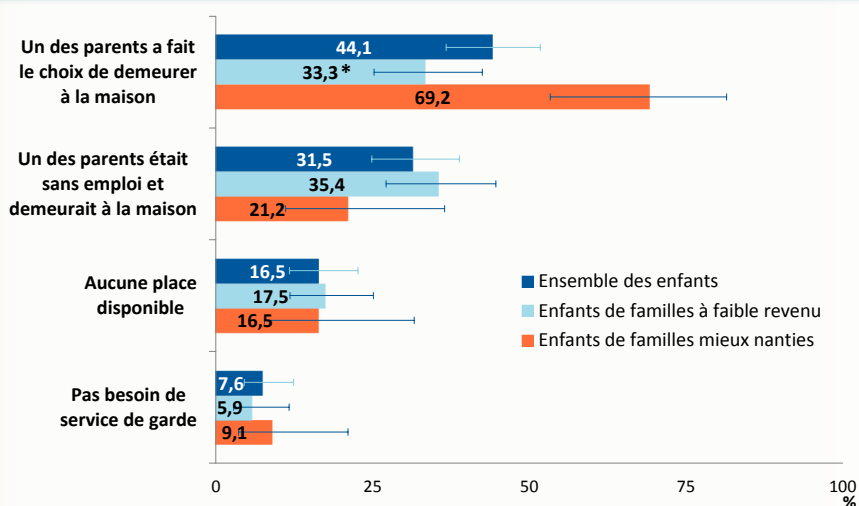
Depuis son instauration en 2006, le Régime québécois d'assurance parentale permet aux parents en emploi lors de la naissance d'un enfant de bénéficier d'un congé parental payé d'un an. Ce facteur peut sans doute expliquer en bonne partie la faible proportion d'enfants se faisant garder au cours de la première année de vie. Selon l'EMEP, environ 64 % des mères montréalaises ayant accouché au Québec ont bénéficié de ce congé ainsi que 44 % des pères.

### Pour quelles raisons les enfants ne se font-ils pas garder?

Les principales raisons pour lesquelles les enfants montréalais ne se sont pas fait garder au cours de la petite enfance sont présentées à la figure 2. Trois d'entre elles sont liées au fait que la famille n'a pas eu besoin de recourir à la garde : l'un des parents a fait le choix de demeurer à la maison (mentionnée pour 44 % des enfants), l'un des parents était sans emploi et demeurait à la maison (32 %) ou le parent a clairement mentionné ne pas en avoir eu besoin (8 %). Quant au manque de places, invoqué pour un peu moins d'un enfant sur cinq (17 %), il reflète plutôt un problème d'accessibilité. Ces raisons sont similaires à celles rapportées par les familles du Québec dans l'EUSG de 2009 (Gingras et coll., 2011).

Figure 2

Proportion d'enfants de maternelle non gardés au cours de la petite enfance selon les principales raisons invoquées et le revenu de la famille, Montréal, 2011-2012



(\* ) Indique une différence significative entre les proportions observées chez les enfants de familles à faible revenu et chez ceux de familles mieux nanties au seuil de 0,05.

Note : Le parent pouvait mentionner deux raisons.

Source : Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, 2012.

Que les familles soient à faible revenu ou mieux nanties, la liste des raisons pour lesquelles elles n'ont pas eu recours à la garde pour leur enfant est similaire. Une seule raison est rapportée dans des proportions significativement différentes par les deux groupes : le choix d'un des parents de demeurer à la maison, plus souvent mentionné pour les enfants de familles mieux nanties que pour leurs pairs de familles à faible revenu (69 % c. 33 %). On peut facilement penser que l'avantage économique des familles mieux nanties permet plus facilement une telle option. Soulignons que le coût des services a été invoqué pour 5 % des enfants issus de familles à faible revenu (données non présentées). D'ailleurs, même les services de garde à contribution réduite peuvent ne pas être abordables pour certaines familles à faible revenu comme en témoignent Halperin (2007) et Pichette (2013).

Environ 13 % des enfants montréalais ne s'étant pas fait garder de façon régulière au cours de leur petite enfance ont toutefois fréquenté une halte-garderie communautaire de façon occasionnelle au cours des deux années précédant leur entrée à la maternelle.

### Quels modes de garde les enfants fréquentent-ils?

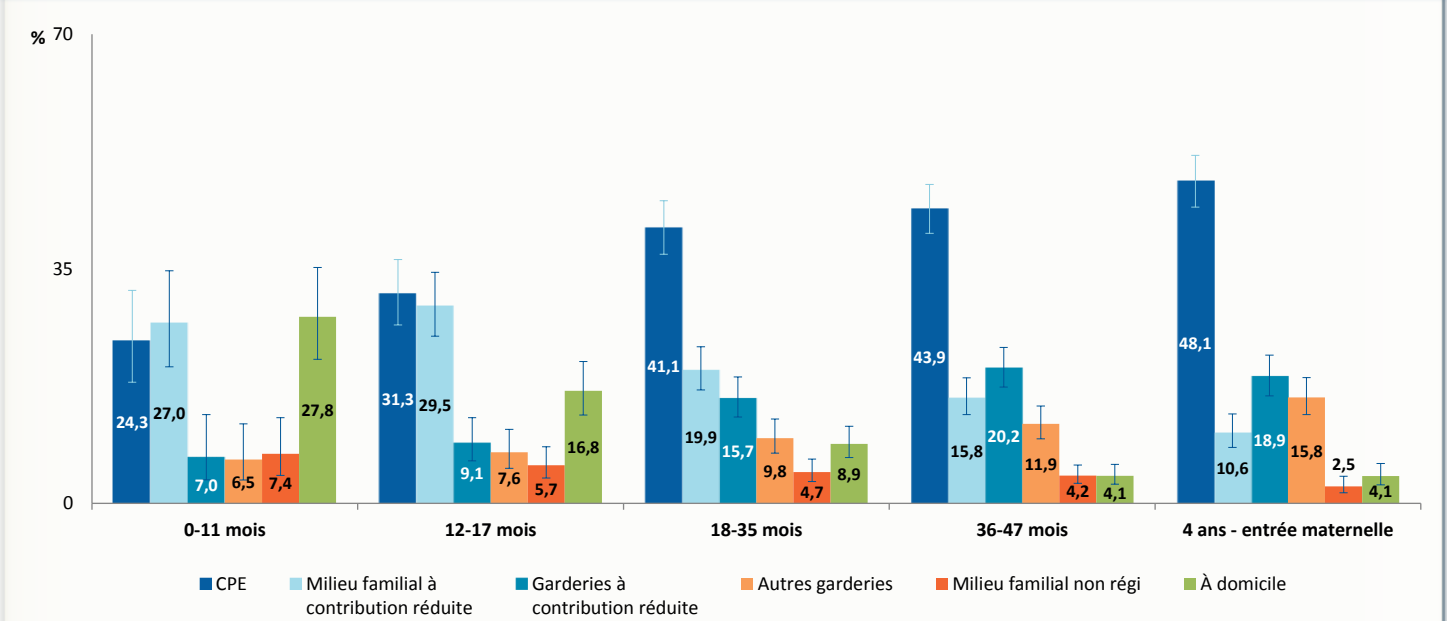
Au Québec, divers modes de garde sont utilisés par les parents selon leur préférence ou encore selon ce qui est disponible dans leur communauté. La figure 3 présente, pour chacune des cinq périodes d'âge documentées, la répartition des enfants selon le principal mode de garde fréquenté.

Les constats généraux suivants se dégagent de la figure 3 :

- À partir de 18 mois, le CPE est le mode de garde le plus fréquenté : plus de 40 % des enfants gardés le fréquentent. Dans l'année précédant l'entrée à la maternelle, ce mode de garde est privilégié pour presque un enfant sur deux.
- Les services de garde en milieu familial, qu'ils soient à contribution réduite ou non, ainsi que la garde à domicile sont des modes de garde plus souvent utilisés pour les enfants en bas âge. Par exemple, le milieu familial à contribution réduite est fréquenté par un peu plus d'un enfant gardé sur quatre avant 18 mois, alors que cette proportion baisse à environ un enfant gardé sur dix, de 4 ans à l'entrée à la maternelle 5 ans.
- Les milieux de garde en installation présentent un tout autre portrait que celui des services de garde en milieu familial. En effet, plus les enfants gardés avancent en âge, plus ils fréquentent un CPE ou une garderie, qu'elle soit à contribution réduite ou non. À partir de 3 ans, plus des trois quarts des enfants gardés se retrouvent en installation, alors que ce n'est le cas que d'un peu plus du tiers des enfants de moins de 12 mois.

Hormis les pourcentages mentionnés, ces constats généraux s'avèrent sensiblement les mêmes pour les enfants des familles à faible revenu et ceux de familles mieux nanties. Toutefois, il est à souligner que chez les familles à faible revenu, c'est plutôt à partir de 36 mois que le CPE devient le mode de garde le plus fréquenté par les enfants gardés (données non présentées).

**Figure 3**  
Répartition des enfants de maternelle gardés au cours de la petite enfance selon le principal mode de garde utilisé à chaque période d'âge, Montréal, 2011-2012



Source : Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, 2012.

Dans l'ensemble, le portrait présenté à la figure 3 corrobore les constats observés dans les autres enquêtes québécoises. Par exemple, la diminution du recours à la garde à domicile ou en milieu familial non régi au profit du CPE quand l'enfant vieillit et la fréquentation d'un CPE par environ la moitié des enfants gardés dans l'année précédant leur entrée à la maternelle ont été observées dans l'ÉLDEQ (Giguère et Desrosiers, 2010). De plus, l'ordre d'importance des modes de garde fréquentés au cours de la petite enfance par les enfants de l'EMEP est le même que celui obtenu dans l'EUSG de 2009 pour les familles montréalaises dont les parents travaillent ou sont aux études : CPE ou garderie à contribution réduite, milieu familial à contribution réduite, garderie à contribution non réduite, milieu familial non régi et garde au domicile (Gingras et coll., 2011).

Enfin, on estime que 65 % des enfants montréalais gardés ont toujours fréquenté un mode de garde à contribution réduite au cours de leur petite enfance, cette proportion étant plus élevée chez les enfants de familles à faible revenu comparativement à leurs pairs de familles mieux nanties (72 % c. 61 %). C'est environ 7 % des enfants gardés qui n'ont jamais fréquenté un service de garde régi par le ministère de la Famille au cours de leur petite enfance. Aucune différence n'est observée à cet égard entre les enfants de familles à faible revenu et ceux de familles mieux nanties.

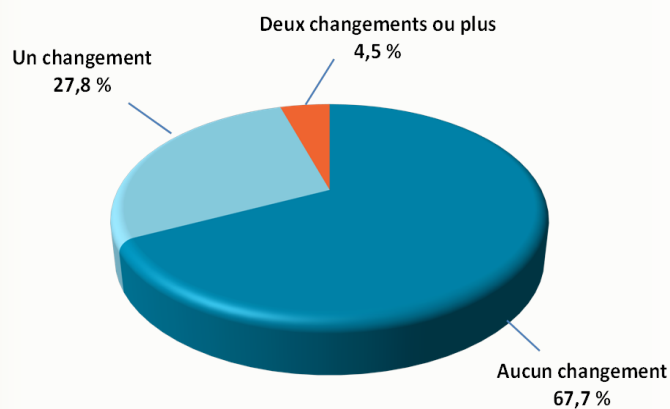
### D'un mode de garde à un autre

Au cours de leur petite enfance, les enfants seront parfois amenés à fréquenter plus d'un mode de garde et cela pour diverses raisons : déménagement de la famille, accès à un mode de garde souhaité mais non disponible auparavant, changement pour un mode plus approprié à l'âge de l'enfant, etc. Comme l'EMEP a documenté le parcours de garde de la naissance à l'entrée à la maternelle, il est possible de porter un regard sur cette réalité. La figure 4 nous informe sur le nombre de changements que les enfants gardés ont pu expérimenter au cours de leur petite enfance.

Force est de constater que la majorité des enfants gardés (près de sept sur dix) ont fréquenté un seul mode de garde – le CPE en tête – avant leur entrée à la maternelle 5 ans. Près de trois enfants sur dix ont changé une fois de mode de garde, alors qu'une minorité (moins de 5 %) a expérimenté au moins deux changements. Les enfants de familles à faible revenu sont proportionnellement un peu moins nombreux à avoir changé de mode de garde comparativement à leurs pairs de familles mieux nanties (données non présentées). Une partie de l'explication repose probablement sur le fait qu'ils commencent à se faire garder plus tardivement.

Quelle est la nature de ces changements? De façon générale, à mesure que l'enfant vieillit, les parents vont préférer envoyer leur enfant dans un milieu de garde en installation, souvent pour lui offrir une plus grande expérience de socialisation. La préférence des parents des enfants âgés de 2,5 ans à 5 ans pour un mode de garde en installation a été observée chez les parents de l'ÉLDEQ (Desrosiers et coll., 2004). Dans l'EMEP, ce sont 22 % des enfants gardés qui ont d'abord fréquenté un milieu familial ou se sont fait garder à domicile avant d'intégrer une installation. Cette proportion est moins élevée chez les enfants de familles à faible revenu (14 %) comparativement aux enfants de familles mieux nanties (26 %). Autre réalité, les familles ont tendance à rechercher un mode de garde à contribution réduite. L'EMEP estime que 12 % des enfants gardés sont passés d'un service qui n'était pas à contribution réduite à un service à contribution réduite. Cette proportion est moins élevée chez les enfants de familles à faible revenu (7 %) comparativement aux enfants de familles mieux nanties (15 %), ce qui ne semble pas surprenant puisque les enfants de familles à faible revenu sont proportionnellement plus nombreux à ne fréquenter que des services de garde à contribution réduite, comme on l'a vu précédemment.

**Figure 4**  
Répartition des enfants de maternelle gardés au cours de la petite enfance selon le nombre de changements de mode de garde, Montréal, 2011-2012



Source : Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, 2012.

Il est à noter que ces constats sont basés sur le mode de garde principal fréquenté durant chacune des cinq périodes d'âge documentées. On ne peut donc écarter le fait qu'une proportion plus élevée d'enfants gardés ait pu fréquenter plus d'un mode de garde au cours de leur petite enfance. Tout comme il n'est pas exclu qu'un enfant fréquentant toujours le même mode de garde puisse être allé dans plusieurs milieux du même mode, par exemple trois CPE.

## Que se passe-t-il lorsque l'enfant atteint l'âge de 4 ans?

Lorsque l'enfant arrive à l'âge de 4 ans, certains parents choisissent de l'inscrire à la maternelle 4 ans publique si elle est disponible dans leur quartier. C'est le cas entre autres d'environ 33 % des enfants qui ne s'étaient jamais fait garder de façon régulière jusqu'à cet âge, alors que 27 % d'entre eux commencent plutôt à fréquenter un milieu de garde. La maternelle 4 ans publique étant gratuite, on peut se demander si des parents ne retireront pas leur enfant de son milieu de garde pour l'envoyer en maternelle 4 ans publique, en autant, bien entendu, que celle-ci soit accessible. Cette situation est effectivement observée pour 15 % des enfants qui fréquentaient un mode de garde entre 3 et 4 ans.

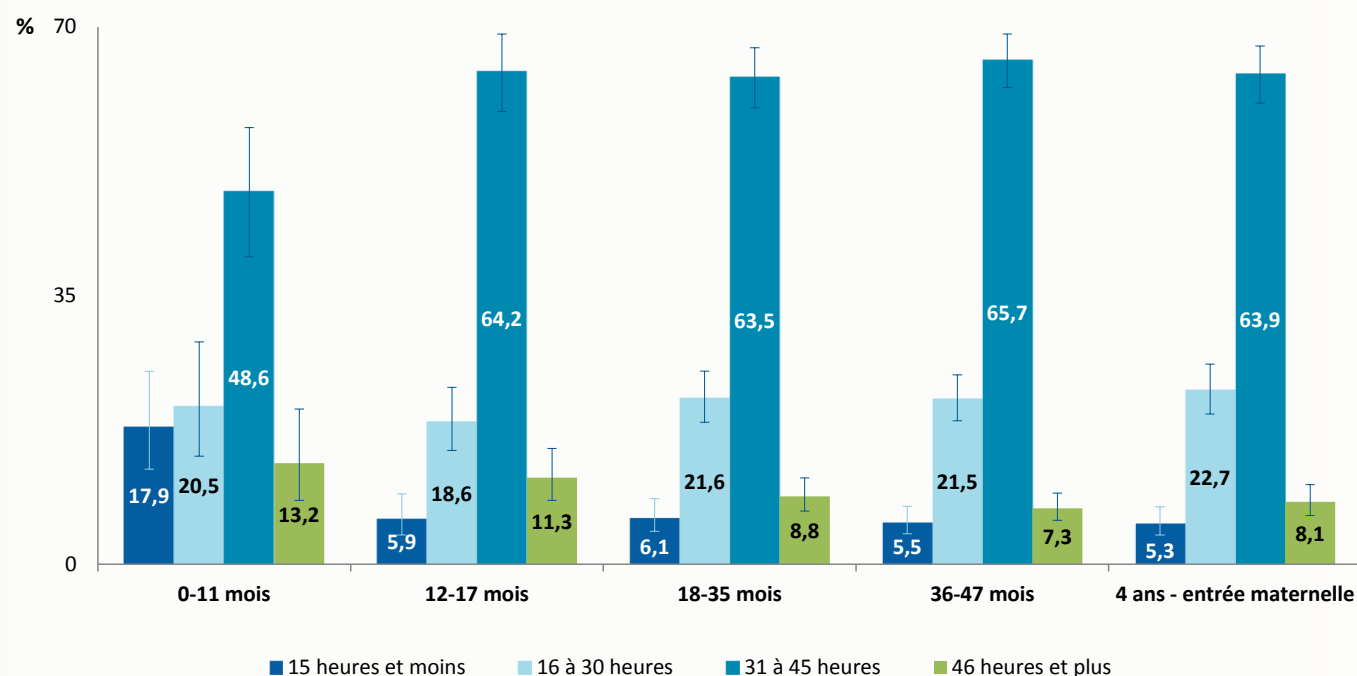
Ces changements à l'âge de 4 ans sont-ils aussi présents chez les enfants de familles à faible revenu que chez ceux de familles mieux nanties? La réponse est affirmative chez les enfants qui ne se sont jamais fait garder jusqu'à cet âge. Le mouvement vers la maternelle 4 ans publique ou vers le milieu de garde se fait dans des proportions équivalentes. Toutefois, la proportion d'enfants issus de familles à faible revenu qui délaissent leur milieu de garde pour entrer en maternelle 4 ans publique est environ trois fois plus élevée que celle observée chez les enfants de familles mieux nanties (27 % c. 10 %). Ce qui n'est guère surprenant puisque la maternelle 4 ans publique leur est destinée.

## Combien de temps les enfants passent-ils dans un milieu de garde?

Les enfants montréalais ne fréquentent pas tous un milieu de garde avec la même intensité (figure 5). Près des deux tiers des enfants sont gardés entre 31 et 45 heures par semaine, et ce, à partir de l'âge d'un an jusqu'à l'entrée à la maternelle. Avant un an, la proportion d'enfants se faisant garder 15 heures et moins par semaine est environ trois fois plus élevée que celle observée chez les enfants plus vieux, ce qui reflète sans doute la réalité de plusieurs familles qui intègrent progressivement leur enfant en milieu de garde en prévision du retour au travail des parents. Quant à la proportion d'enfants qui se font garder 46 heures et plus par semaine, et ce, peu importe leur âge, celle-ci est plutôt faible. Mentionnons qu'à ce jour les recherches ne permettent pas de statuer sur un nombre d'heures hebdomadaire optimal pour le développement de l'enfant. Certains écrits suggèrent qu'une trop grande intensité de fréquentation sur une longue période aurait des conséquences négatives surtout sur le développement affectif et social (Loeb et coll., 2005; NICHD, 2002; Vandell, 2004), alors qu'une intensité modérée de fréquentation aurait des effets bénéfiques, en particulier pour le développement langagier et cognitif (Fram et coll., 2012; NICHD, 2002).

Au regard des heures passées dans un milieu de garde, rien de particulier ne distingue le portrait présenté par les enfants de familles à faible revenu de celui des enfants de familles mieux nanties (données non présentées).

**Figure 5**  
Répartition des enfants de maternelle gardés au cours de la petite enfance selon l'intensité de fréquentation hebdomadaire à chaque période d'âge, Montréal, 2011-2012



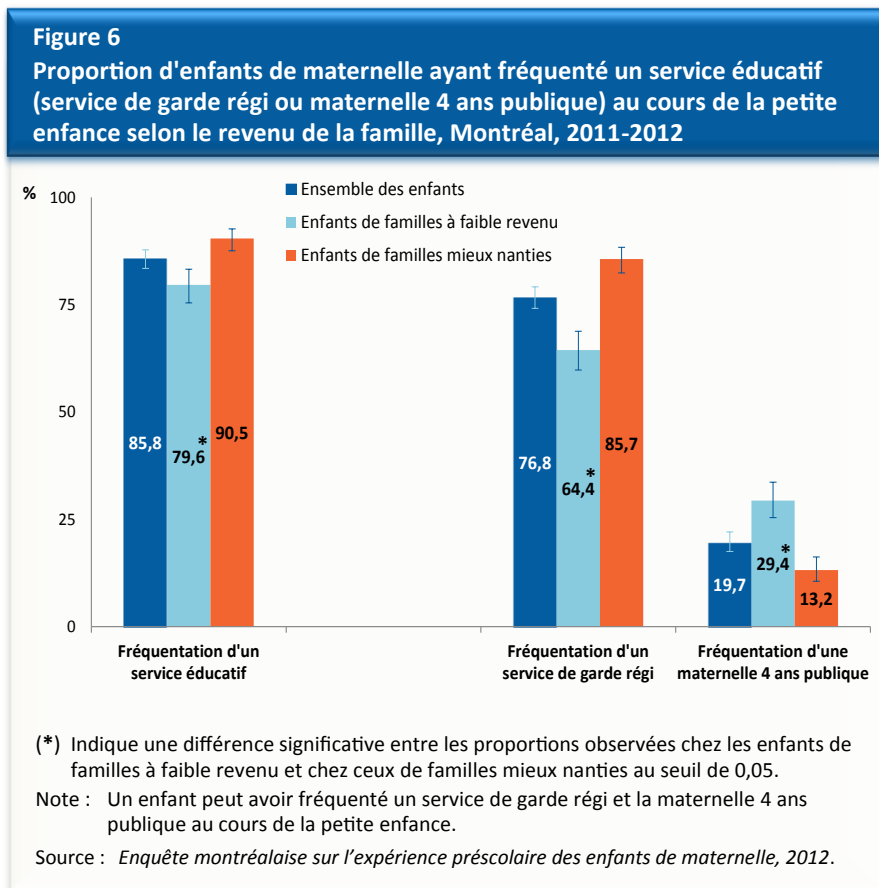
Source : Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, 2012.

# Le parcours des enfants dans les services éducatifs préscolaires

Dans cette section, on s'intéresse plus particulièrement au parcours préscolaire des enfants dans les services dits éducatifs, lesquels sont obligés d'offrir un programme éducatif adapté à l'âge de l'enfant. Ces services incluent les **services de garde régis** par le ministère de la Famille (CPE, garderie à contribution réduite ou non et service de garde en milieu familial à contribution réduite) ainsi que la **maternelle 4 ans** dans une école publique (voir l'encadré à la page 3 pour une définition de ces services). Cela exclut donc certains modes de garde considérés dans la section précédente, soit la garde à domicile et les services de garde en milieu familial non régis.

## Fréquenter un service éducatif ou non?

À Montréal, 86 % des enfants ont fréquenté un service éducatif au cours d'au moins une des cinq périodes documentées (figure 6). Cette proportion est cependant moins élevée chez les enfants de familles à faible revenu que chez leurs pairs de familles mieux nanties (80 % c. 90 %).



La figure 6 nous renseigne également sur les deux grandes catégories de services éducatifs : les services de garde régis et la maternelle 4 ans. Soulignons qu'un enfant a pu fréquenter les deux catégories de services au cours de sa petite enfance. Près de 86 % des enfants de familles mieux nanties ont fréquenté un service de garde régi, comparativement à 64 % des enfants de familles à faible revenu. Cette fréquentation moindre des services de garde régis ou formels par les enfants défavorisés a déjà été observée dans des études antérieures (Gingras et coll., 2011; Kohen et coll., 2008), alors que Japel et coll. (2005) ont fait le même constat à propos des services de garde régis ou non. Cette situation est préoccupante sachant que plusieurs reconnaissent les effets positifs de la fréquentation d'un service de garde de qualité pour les enfants, effets qui seraient encore plus grands pour les enfants défavorisés (Burchinal et Cryer, 2003; Burger, 2010; Duncan et Brooks-Gunn, 2000; Geoffroy et coll., 2010).

Nous avons également observé dans l'EMEP une augmentation de l'utilisation des services de garde régis en fonction d'une plus grande scolarité de la mère, et cela, indépendamment du revenu (données non présentées). L'EUSG de 2009 avait déjà révélé que les ménages dont les parents n'avaient pas de diplôme d'études secondaires étaient moins susceptibles de faire garder leur enfant (Gingras et coll., 2011). Un plus grand nombre d'enfants dans la famille est une caractéristique qui a aussi été associée à un moins grand recours à la garde (Giguère et Desrosiers, 2010; Gingras et coll., 2011). À cet égard, soulignons que dans l'EMEP, les enfants de familles à faible revenu comparés aux enfants de familles mieux nanties sont en proportion plus nombreux à vivre dans une famille de trois enfants ou plus (voir l'encadré sur les conditions de vie à la page 7).

Différentes explications ont été mises de l'avant pour comprendre la moins grande utilisation de la garde formelle par les familles défavorisées (Côté et Raynault 2014; Vandebroek et Lazzari, 2014). Le manque de services de garde dans l'environnement immédiat des familles et les possibilités limitées de se déplacer pour s'y rendre sont des freins importants. D'ailleurs, à Montréal, le nombre de places dans les services de garde régis est en général proportionnellement moins élevé dans les quartiers moins favorisés que dans les secteurs mieux nantis (Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2012). Le coût du service, même à 7 \$ par jour, est aussi parfois trop élevé pour les familles à faible revenu. Le peu de flexibilité dans les modalités de fréquentation des services de

garde limiterait également leur accès pour les familles défavorisées qui ont parfois un quotidien moins structuré ou qui sont plus souvent pénalisées à cause d'horaires de travail changeants, atypiques ou sur appel. Le manque d'information, parfois dû à l'isolement, ainsi que la recherche moins intensive d'une place par les parents défavorisés sont aussi des facteurs soulignés. Finalement, certaines mères sans emploi préfèrent s'occuper de leur enfant à la maison et ne voient pas de raison de l'inscrire dans un service de garde. Côté et Raynault (2014) en arrivent à la conclusion que les freins à l'accès aux services de garde pour les enfants de familles défavorisées sont plutôt d'origine structurelle que culturelle.

La fréquentation de la maternelle 4 ans publique présente un portrait bien différent (figure 6, page précédente). Destinée aux enfants de milieux défavorisés, il n'est pas étonnant que les enfants issus de familles à faible revenu la fréquentent en plus grande proportion que les enfants de familles plus nanties (29 % c. 13 %). Par ailleurs, le niveau de scolarité de la mère n'est pas associé à la fréquentation de la maternelle chez les familles à faible revenu (données non présentées). L'accès à cette maternelle se faisant sur la base du lieu de résidence, il ne faut pas se surprendre de constater qu'une certaine proportion d'enfants de familles mieux nanties l'ont aussi fréquentée. De plus, certaines écoles considérées comme défavorisées au moment de l'implantation de la maternelle 4 ans en 1997 sont maintenant situées dans des quartiers où le niveau socioéconomique s'est amélioré. La répartition de ces maternelles n'a toutefois pas été revue en fonction de ce changement.

## **Des mesures facilitant l'accès aux services de garde régis pour les enfants vulnérables**

Du côté des services de garde régis, certaines mesures visent à les rendre plus accessibles aux enfants vulnérables. L'une de ces mesures permet à un enfant d'obtenir une place à la suite de la référence d'un professionnel de la santé afin qu'il puisse profiter d'un milieu stimulant favorable à son développement. Ce type de référence se fait habituellement dans le contexte d'une entente entre un CSSS et un service de garde à contribution réduite, le plus souvent un CPE. Elle peut être faite par un ou une intervenante du CSSS (psychoéducatrice, orthophoniste, travailleuse sociale, etc.) ou encore par un médecin de famille. Près de 3 % des familles montréalaises dont l'enfant a fréquenté un service de garde régi ont bénéficié de cette mesure selon ce que les parents ont rapporté. Les enfants de familles à faible revenu ont davantage profité de cette mesure. En effet, près des trois quarts des enfants ayant bénéficié d'une place à la suite de la référence d'un professionnel de la santé sont issus d'une famille à faible revenu, alors que ces enfants ne constituent que 40 % de l'échantillon.

Pour leur part, les parents qui reçoivent des prestations du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale peuvent bénéficier d'une place gratuite dans un service de garde à contribution réduite pour un équivalent de deux jours et demi par semaine ou plus si le CSSS en fait la recommandation. Environ 8 % de l'ensemble des enfants ayant fréquenté un service de garde régi ont profité de cette modalité. La surreprésentation des enfants de familles à faible revenu s'observe également ici. Ils comptent pour un peu plus des deux tiers des enfants ayant eu accès à une place gratuite à temps plein ou à temps partiel.

Il aurait été intéressant d'obtenir cette proportion pour l'ensemble des enfants dont la famille a reçu des prestations d'aide sociale au cours de la petite enfance, mais nous ne disposons de cette information que pour l'année précédant l'entrée à la maternelle. En se basant sur cette dernière information, on estime qu'un enfant sur cinq issu de familles prestataires de l'aide sociale a bénéficié de la gratuité pour un équivalent de deux jours et demi par semaine ou plus. Ces données laissent à penser que cette mesure est sous-utilisée. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette sous-utilisation : la mesure est peut-être mal connue des familles, les familles peuvent ne pas vouloir s'en prévaloir ou encore les familles ne peuvent en profiter parce qu'elles ne trouvent pas de place à contribution réduite. La recension de Côté et Raynault (2014) nous éclaire à ce sujet. Un des obstacles à l'utilisation des services de garde par les parents bénéficiaires de l'aide sociale est l'offre restreinte de places à temps partiel par les milieux de garde en raison de la gestion plus difficile de ces places. Une méconnaissance de cette mesure de gratuité et le manque d'organisation dans les activités de la vie quotidienne de certaines familles bénéficiaires de l'aide sociale sont d'autres facteurs pouvant entraver leur accès à un service de garde gratuit.

## Profils longitudinaux de fréquentation des services éducatifs au cours de la petite enfance

Le profil de fréquentation des services éducatifs a été établi pour chaque enfant en se basant sur le principal type de service éducatif fréquenté à chacune des cinq périodes documentées. Plus d'une centaine de profils ont été identifiés. La figure 7 en présente les principaux. Soulignons tout d'abord que la majorité des enfants, peu importe leur statut socio-économique, ont fréquenté exclusivement le même type de service éducatif au cours de leur petite enfance. En effet, environ 30 % des enfants seulement présentent un profil combinant plus d'un type de service éducatif.

Autre constat d'ensemble, les divers profils de fréquentation se distribuent différemment selon le statut socioéconomique de la famille. Deux profils principaux ressortent pour les enfants de familles mieux nanties : près de 40 % ont fréquenté exclusivement un CPE et environ 20 % ont fréquenté une combinaison de services de garde régis. Les enfants de familles à faible revenu fréquentent quant à eux les services éducatifs selon les trois profils suivants dans des proportions similaires (environ 20 %) : CPE exclusivement, maternelle 4 ans exclusivement et services de garde régis suivis de la maternelle 4 ans.

Toujours selon la figure 7, les enfants de familles à faible revenu qui sont allés en services éducatifs sont moins nombreux en proportion à fréquenter exclusivement un CPE que leurs pairs mieux nantis (21 % c. 37 %). Ils sont également moins nombreux à y avoir eu accès à un moment donné au cours de leur parcours dans les services éducatifs (35 % c. 55 % - données non présentées). Ce constat corrobore ce qui a déjà été observé dans l'ÉLDEQ (Japel et coll., 2005). Les CPE étant reconnus pour offrir en plus grande proportion des scores de qualité de niveau supérieur au Québec (Bigras et coll., 2010; Drouin et coll., 2004; Japel et coll., 2005), nos résultats suggèrent que les enfants de familles à faible revenu sont proportionnellement plus nombreux à être exposés à une expérience de qualité moindre. Par ailleurs, Japel et coll. (2005) ont montré qu'il n'y a pas de différence dans la qualité des services offerts dans les CPE<sup>4</sup>, qu'ils soient situés en milieux défavorisés ou favorisés, ce qui n'est pas le cas pour les autres types de services de garde dont la qualité varie selon le milieu socioéconomique, et cela en défaveur des plus défavorisés.

### Pourquoi ne pas fréquenter un CPE?

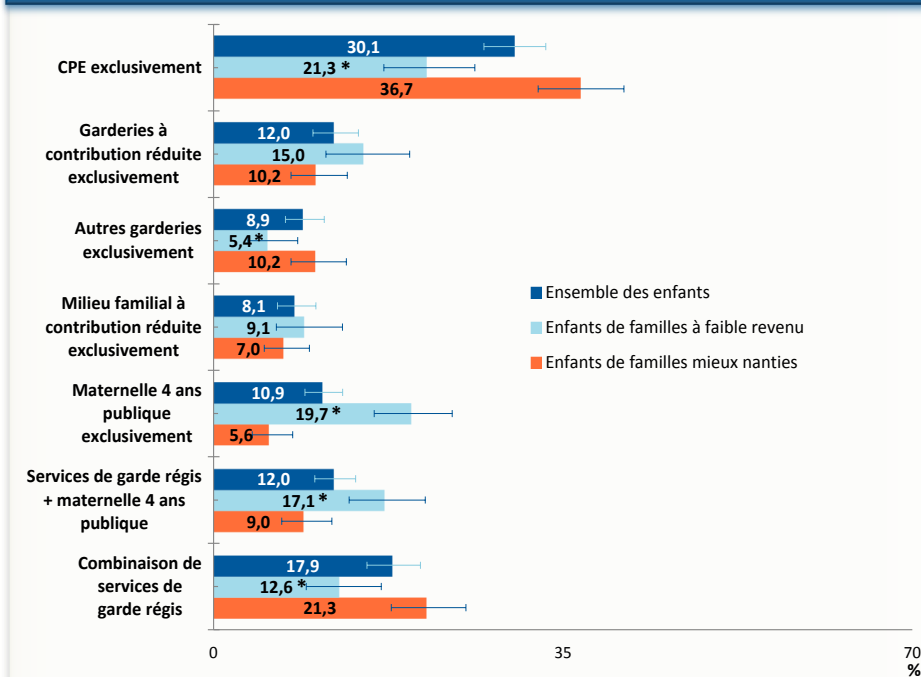
En raison du niveau plus élevé de qualité reconnu aux CPE, comme nous venons de le souligner, nous étions intéressés à savoir pourquoi les parents utilisaient un autre mode de garde

pour leur enfant pendant la période préscolaire. Était-ce par choix? En raison d'un manque de places? Etc. La figure 8 (page suivante) regroupe les principales raisons mentionnées par les parents.

Près d'un parent sur deux mentionne le manque de places disponibles comme principale raison pour ne pas avoir fait garder son enfant en CPE. Environ un parent sur cinq déplore le manque de flexibilité dans les heures de service ou la non-disponibilité du temps partiel. Un peu plus de 15 % des parents disent carrément préférer utiliser d'autres modes de garde, alors que près d'un parent sur dix se dit satisfait du mode utilisé. Les familles ayant un faible revenu et celles mieux nanties invoquent ces raisons dans des proportions légèrement différentes, mais pas de façon statistiquement significative.

Figure 7

Répartition des enfants de maternelle ayant fréquenté un service éducatif au cours de la petite enfance selon le profil longitudinal des services fréquentés et le revenu de la famille, Montréal, 2011-2012



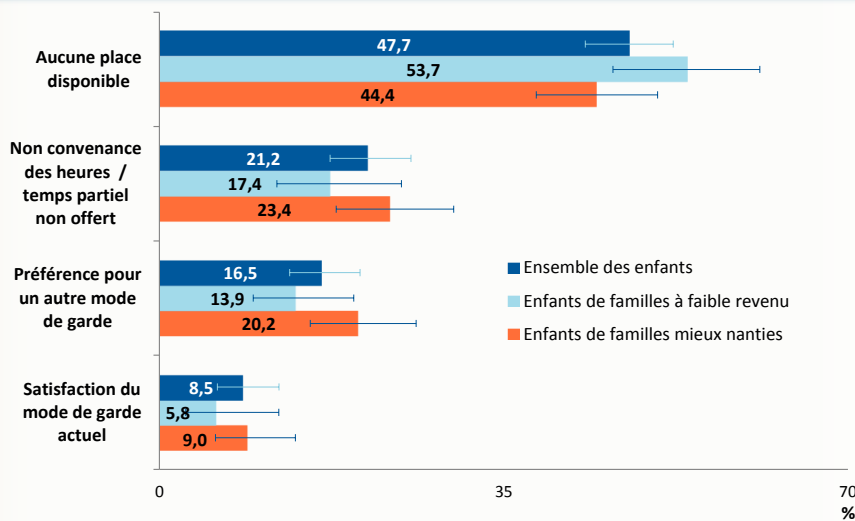
(\*) Indique une différence significative entre les proportions observées chez les enfants de familles à faible revenu et chez ceux de familles mieux nanties au seuil de 0,05.

Source : Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, 2012.

<sup>4</sup> Dans l'étude de Japel et coll. (2005), on référait aux CPE en installation.

Figure 8

Proportion d'enfants de maternelle n'ayant pas fréquenté de CPE au cours de la petite enfance selon les principales raisons invoquées et le revenu de la famille, Montréal, 2011-2012



Note : Le parent pouvait mentionner deux raisons.

Source : Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, 2012.

Il importe de mentionner ici que plus de 90 % des enfants qui se retrouvent dans la catégorie *moins de 12 mois* ont commencé à fréquenter un service de garde régi entre 6 et 12 mois. En fait, c'est une faible proportion d'enfants qui intègre un service de garde éducatif avant 6 mois. Ce constat va dans le même sens que ce que le ministère de la Famille a observé à Montréal, à partir des rapports d'activités des services de garde éducatifs (CPE, garderie, milieu familial) de 2012-2013.

De plus, soulignons qu'une fois intégrés dans un service éducatif, 95 % des enfants vont poursuivre leur fréquentation jusqu'à l'entrée à la maternelle 5 ans. Ainsi, l'âge auquel un enfant commence à fréquenter un service éducatif semble un bon indicateur de la durée<sup>5</sup> de fréquentation d'un service éducatif au cours de la petite enfance.

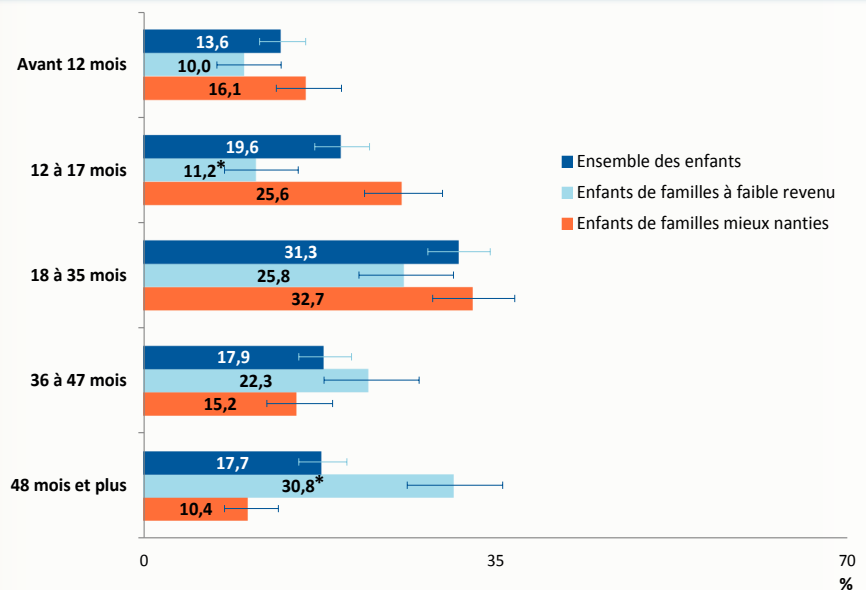
## À quel âge les enfants commencent-ils à fréquenter un service éducatif?

Comme on peut le voir à la figure 9, la fréquentation d'un service de garde débute à tout âge : certains commencent au cours de leur première année de vie, tandis que d'autres intégreront un service éducatif pour la première fois uniquement dans l'année précédant leur entrée à la maternelle.

En plus de moins fréquenter les services éducatifs, comme mentionné précédemment, les enfants de familles à faible revenu commencent leur fréquentation à un âge plus tardif comparativement à leurs pairs de familles mieux nanties. Ainsi, les enfants de familles à faible revenu sont en proportion deux fois moins nombreux à commencer la fréquentation d'un service éducatif avant 18 mois (21 % c. 42 %), alors qu'ils sont environ trois fois plus nombreux à le faire à partir de 48 mois (31 % c. 10 %). Ce dernier résultat reflète l'intégration en maternelle 4 ans publique des enfants de milieu défavorisés qui n'ont jamais fréquenté un service de garde régi auparavant.

Figure 9

Répartition des enfants de maternelle ayant fréquenté un service éducatif au cours de la petite enfance selon l'âge au début de la fréquentation et le revenu de la famille, Montréal, 2011-2012



(\*) Indique une différence significative entre les proportions observées chez les enfants de familles à faible revenu et chez ceux de familles mieux nanties au seuil de 0,05.

Source : Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, 2012.

<sup>5</sup> La durée de fréquentation n'est pas présentée dans ce fascicule car elle n'apporte pas d'information pertinente supplémentaire.

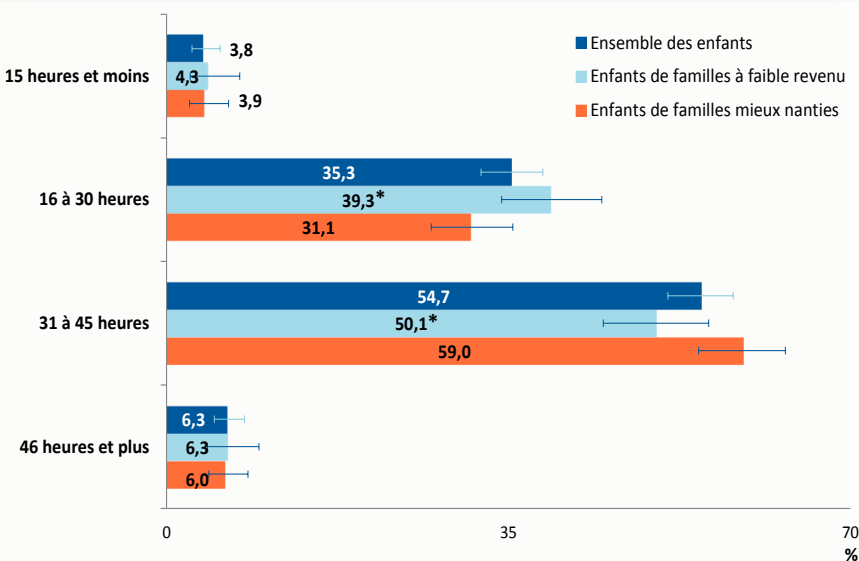
## À quelle intensité les enfants fréquentent-ils un service éducatif?

La figure 10 présente l'intensité hebdomadaire moyenne basée sur les années de fréquentation d'un service éducatif au cours de la petite enfance. Dans l'ensemble, c'est un peu plus d'un enfant sur deux qui fréquente un service éducatif entre 31 et 45 heures par semaine en moyenne.

Quel que soit le niveau socioéconomique, de très faibles proportions d'enfants passent moins de 16 heures par semaine en moyenne en service éducatif ou, encore, plus de 45 heures. En comparaison avec les enfants de familles mieux nanties, les enfants de familles à faible revenu sont un peu moins nombreux en proportion à fréquenter les services éducatifs entre 31 et 45 heures par semaine (50 % c. 59 %). À l'inverse, ils sont plus nombreux en proportion à les fréquenter entre 16 et 30 heures par semaine (39 % c. 31 %).

Figure 10

Répartition des enfants de maternelle ayant fréquenté un service éducatif au cours de la petite enfance selon l'intensité hebdomadaire moyenne et le revenu de la famille, Montréal, 2011-2012



(\*) Indique une différence significative entre les proportions observées chez les enfants de familles à faible revenu et chez ceux de familles mieux nanties au seuil de 0,05.

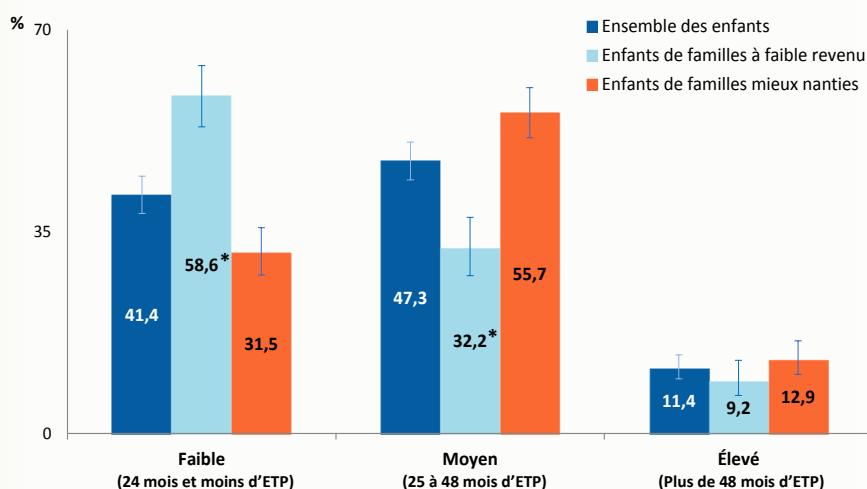
Source : Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, 2012.

## Temps cumulatif de fréquentation

Tel qu'illustré à la figure 11, les enfants de familles à faible revenu sont proportionnellement plus nombreux que leurs pairs mieux nanties à cumuler un faible temps de fréquentation en service éducatif (59 % c. 32 %). Cela n'est pas surprenant puisqu'ils intègrent un service éducatif à un âge plus tardif et qu'ils les fréquentent à une intensité hebdomadaire moyenne un peu plus faible.

Figure 11

Répartition des enfants de maternelle ayant fréquenté un service éducatif au cours de la petite enfance selon le temps cumulatif de fréquentation et le revenu de la famille, Montréal, 2011-2012



(\*) Indique une différence significative entre les proportions observées chez les enfants de familles à faible revenu et chez ceux de familles mieux nanties au seuil de 0,05.

ETP = Équivalent temps plein, soit 35 heures de fréquentation par semaine.

Source : Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, 2012.

## Les activités éducatives

Dans cette dernière section, nous nous intéressons à la participation des enfants à des activités éducatives ou de loisirs en dehors du milieu de garde ou scolaire, à l'implication parentale dans des activités avec l'enfant et plus spécifiquement à la pratique de la lecture à l'enfant.

### La participation des enfants à des activités éducatives

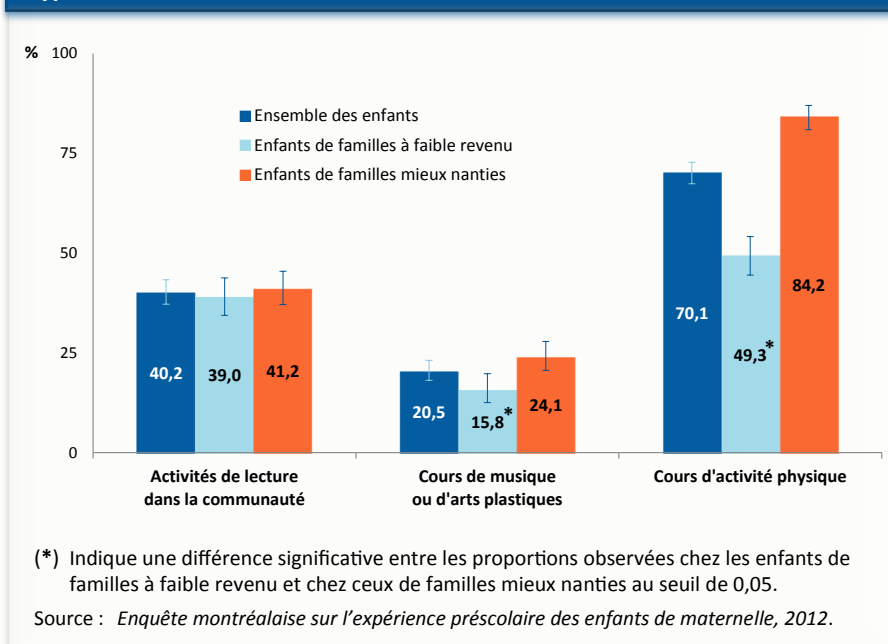
La figure 12 nous renseigne sur les activités éducatives ou de loisirs auxquelles les enfants ont participé dans l'année qui a précédé leur entrée à la maternelle. Excluant les heures passées à des activités de lecture dans un service éducatif, les enfants de familles mieux nanties et ceux de familles à faible revenu ont été exposés à des activités de lecture pour enfants dans la communauté dans une proportion similaire, soit autour de 40 %. Le constat est toutefois différent en ce qui concerne la fréquentation d'une activité physique et les cours de musique ou d'arts plastiques. Tandis qu'un peu plus de quatre enfants sur cinq (84 %) issus des familles mieux nanties pratiquent une activité physique, par exemple dans la cadre d'un cours de natation, de danse ou de judo, c'est le cas de seulement un enfant sur deux (49 %) issu de familles à faible revenu. Ces derniers suivent aussi en moins grande proportion des cours de musique ou d'arts plastiques (16 % c. 24 %).

Ces différences observées entre les enfants selon le statut socioéconomique ne surprennent pas. Nos résultats s'apparentent à ceux de l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* et de l'ÉLDEQ qui montrent que la participation hebdomadaire à des activités artistiques et sportives varie selon la scolarité et le revenu des parents (Hill, 2011; Pronovost et coll., 2013). On conçoit aisément qu'il est plus difficile pour une famille vivant sous le seuil de faible revenu de payer des cours de musique hebdomadaires à son enfant ou de l'inscrire à des activités sportives telles que le soccer ou des cours de natation. Les familles mieux nanties bénéficient de crédits d'impôt non remboursables pour ce type de participation auxquels n'ont pas droit les familles à faible revenu. Lorsque l'activité est gratuite, comme c'est généralement le cas des activités de lecture dans la communauté, on n'observe pas cet écart de participation.

Les enfants de familles à faible revenu ont participé à un atelier de stimulation à la suite d'une recommandation d'un professionnel de la santé ou d'un intervenant en plus grande proportion que les autres familles (6 % c. 3 %). Enfin, on estime qu'un peu moins de 10 % des enfants ont participé à des activités ou à un camp d'été visant à les préparer spécifiquement pour leur entrée à la maternelle 5 ans, ce pourcentage étant similaire pour les deux types de famille. Ces camps d'été étant généralement destinés aux enfants n'ayant jamais fréquenté un service éducatif, on aurait pu s'attendre à ce que les enfants de familles à faible revenu les fréquentent en plus grande proportion puisqu'ils fréquentent moins les services éducatifs. Ce n'est toutefois pas ce que l'on observe dans l'EMEP.

Figure 12

Proportion d'enfants de maternelle ayant participé à des activités éducatives ou de loisirs au cours de l'année précédant l'entrée en maternelle selon le type d'activités et le revenu de la famille, Montréal, 2011-2012



### L'implication parentale dans des activités éducatives

Nous n'observons aucune différence significative entre les parents de familles à faible revenu et ceux de familles mieux nanties au regard du nombre de jours moyen par mois qu'ils pratiquent des activités éducatives avec leurs enfants (11,6 c. 11,8 jours). Le degré d'implication parentale est donc similaire indépendamment du revenu.

## Pratique de la lecture à l'enfant

Nous nous sommes intéressés plus spécifiquement à la fréquence à laquelle les parents font la lecture aux enfants parce qu'il est abondamment reconnu qu'une exposition quotidienne en bas âge a un impact sur la trajectoire scolaire (Evans et coll., 2010; Pronovost et coll., 2013). Les résultats indiquent que les parents de familles mieux nantis sont plus nombreux à avoir fait la lecture quotidiennement à leur enfant au cours de la dernière année que les parents de familles à faible revenu (56 % c. 33 %). Toutefois, quand on considère la scolarité de la mère, aucune différence dans cette pratique n'est observée entre les deux types de familles quand la mère n'a pas obtenu son diplôme d'études secondaires. De plus, la pratique de la lecture quotidienne augmente avec le niveau de scolarité de la mère, et cela, indépendamment du statut socioéconomique de la famille (données non présentées).

Considérant les conditions de vie auxquelles sont exposées les familles à faible revenu de notre échantillon (voir l'encadré à la page 7), nous faisons l'hypothèse que celles-ci peuvent expliquer en partie les écarts observés entre les deux types de familles. Trouver le moment propice pour pratiquer la lecture au quotidien avec son enfant peut représenter un défi pour les parents qui vivent dans un logement surpeuplé, qui sont stressés par le manque d'argent et qui de surcroît sont chefs de familles monoparentales.

Néanmoins, nos résultats démontrent que plusieurs familles à faible revenu profitent des services de la bibliothèque et qu'elles sont même proportionnellement plus nombreuses à la fréquenter *quelques fois par mois et plus* que les familles mieux nantis (43 % c. 33 %).

## Conclusion

Cette enquête présente un portrait inédit du parcours préscolaire des enfants montréalais évalués dans l'EQDEM. Il s'agit de la première enquête d'une telle ampleur en contexte québécois. La méthodologie employée retrace le parcours de chaque enfant rétrospectivement depuis la naissance et permet de considérer la diversité de trajectoires dans la configuration québécoise des services éducatifs préscolaires. Si d'autres provinces canadiennes ont été les précurseurs de ce type d'étude en lien avec l'IMDPE (Healthy Child Manitoba, 2010; Vanderlee et Noël, 2009), aucune ne présente un portrait aussi exhaustif et différencié selon le statut socioéconomique des enfants.

Les résultats montrent que la fréquentation d'un service de garde, régi ou non, pendant la période préscolaire est plus élevée chez les enfants de familles mieux nantis que chez leurs pairs à faible revenu. De plus, ces derniers commencent à

les fréquenter plus tardivement et fréquentent moins les CPE. Par ailleurs, une fois en milieu de garde, les enfants de famille à faible revenu fréquentent davantage un mode de garde à contribution réduite comparativement à leurs pairs mieux nantis.

On constate également que les enfants de familles à faible revenu sont proportionnellement plus nombreux à fréquenter une maternelle 4 ans publique que leurs pairs mieux nantis. Cela n'est pas surprenant étant donné que le service leur est destiné. C'est environ un enfant sur trois issu de familles à faible revenu qui délaisse le milieu de garde pour entrer en maternelle 4 ans. La gratuité du service peut expliquer en partie cette transition.

Nos résultats indiquent que les conditions économiques des familles influencent grandement le parcours préscolaire des enfants qui, à son tour, a un impact sur leur développement. En se basant sur une littérature abondante sur le sujet, la DSP considère que des services éducatifs préscolaires de qualité ont un rôle important à jouer dans le développement des enfants et la lutte aux inégalités sociales de santé. L'éclairage nouveau apporté par cette enquête, permettra, nous l'espérons, d'interpeller spécifiquement les décideurs des diverses instances gouvernementales afin de leur rappeler l'importance d'agir par des politiques publiques qui favorisent l'équité en matière de développement de l'enfant.

## Bibliographie

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2012). Rapport du directeur de santé publique 2011, *Les inégalités sociales de santé à Montréal*, Montréal, Québec. Direction de santé publique.
- Bigras, N., Bouchard, C., Cantin, G., Brunson, L., Coutu, S., Lemay, L., Tremblay, M., Japel, C. et Charron, A. (2010). A comparative study of structural and process quality in center-based and family-based child care services. *Child & Youth Care Forum*, 39(3), 129-150.
- Bigras, N., Gingras, L. et Guay, D. (2011). *Utilisation et préférences des familles quant à la garde régulière de leurs jeunes enfants selon l'indice de défavorisation*, Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Burchinal, M.R. et Cryer, D. (2003). Diversity, child care quality, and developmental outcomes. *Early Childhood Research Quarterly*, 18, 401-426.
- Burger, K. (2010). How does early childhood care and education affect cognitive development? An international review of the effects of early interventions for children from different social backgrounds, *Early Childhood Research Quarterly*, 25(2), 140-165.
- Côté, D. et Raynault, M.F. (2014). *Services de garde et clientèles vulnérables. Synthèse des connaissances sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde : Leçons pour le Québec*. Montréal : Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé.

- Desrosiers, H. et Ducharme, A. (2006). *Commencer l'école du bon pied. Facteurs associés à l'acquisition du vocabulaire à la fin de la maternelle*. Dans Institut de la statistique du Québec (éd.), *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010)*, vol. 4, fascicule 1. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Desrosiers, H., Gingras, L., Neil, G. et Vachon, N. (2004). *Conditions économiques, travail des mères et services de garde. Quand argent rime avec bonne journée maman!* Dans Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, vol. 3, fascicule 2. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Drouin, C., Bigras, N., Fournier, C., Desrosiers, H. et Bernard, S. (2004). *Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs - Grandir en qualité 2003*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Duncan, G.J. et Brooks-Gunn, J. (2000). Family poverty, welfare reform, and child development. *Child Development*, 71(1), 188-196.
- Evans, M.D.R., Kelley, J., Sikora, J. et Treiman, D.J. (2010). Family scholarly culture and educational success: Books and schooling in 27 nations. *Research in Social Stratification and Mobility*, 28, 171-197.
- Fram, M.S., Kim, J. et Sinha, S. (2012). Early Care and Prekindergarten Care as Influences on School Readiness. *Journal of Family Issues*, 33(4), 478-505.
- Geoffroy, M.-C., Côté, S.M., Giguère, C.-E., Dionne, G., Zelazo, P.D., Tremblay, R.E., Boivin, M. et Séguin, J.R. (2010). Closing the gap in academic readiness and achievement: the role of early childcare. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 51(12), 1359-1367.
- Giguère, C. et Desrosiers, H. (2010). *Les milieux de garde de la naissance à 8 ans : utilisation et effets sur le développement des enfants*. Dans Institut de la statistique du Québec (éd.), *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) – De la naissance à 8 ans* (vol. 5, 28 p.). Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Gingras, L., Audet, N. et Nanhou, V. (2011). *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde, 2009 : Portrait québécois et régional*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Halperin, V. (2007). *Quebec Day Care: Access for All?* (Mémoire de maîtrise). Département de sociologie, Université Concordia, Montréal, 120 p.
- Healthy Child Manitoba (2010). *2008/09 Provincial Report - Are our Children Ready for School?* Winnipeg: Healthy Child Manitoba. Repéré à <http://digitalcollection.gov.mb.ca/awweb/pdfopener?smd=1&did=19731&md=1>
- Heckman, J.J. (2006). Skill formation and the economics of investing in disadvantaged children. *Science*, 312, 1900-1902.
- Hill, K. (2011). La participation aux activités artistiques et de lecture des enfants en dehors de l'école en 2008. Un premier examen des données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. *Regards statistiques sur les arts*, 10(1).
- Japel, C. (2008). Risques, vulnérabilité et adaptation. Les enfants à risque au Québec. *Choix IRPP*, 14(8).
- Japel, C., Tremblay, R.E. et Côté, S. (2005). La qualité, ça compte! Résultats de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec concernant la qualité des services de garde. *Choix IRPP*, 11(4).
- Kohen, D., Dahinten, V.S., Khan, S. et Hertzman, C. (2008). Child care in Quebec. Access to a universal program, *Canadian Journal of Public Health*, 99(6), 451-455.
- Loeb, S., Bridges, M., Bassok, D., Fuller, B. et Rumberger, R.W. (2005). How much is too much? The influence of preschool centers on children's social and cognitive development. *Economics of Education Review*, 26(1), 52-66.
- McCain, M.N., Mustard, J.F. et McCuaig, K. (2011). *Le point sur la petite enfance 3, prendre des décisions, agir*. Toronto : Margaret et Wallace McCain Family Foundation.
- NICHD Early Child Care Research Network (2002). Early child care and children's development prior to school entry: results from the NICHD study of early childcare. *American Educational Research Journal*, 39(1), 133-164.
- Pichette, M.-P. (2013). *Développement langagier des tout-petits : étude de cas de l'articulation problème – solution chez les acteurs de la petite enfance d'un territoire pluriethnique de Montréal* (Mémoire de maîtrise en santé communautaire). Montréal : Université de Montréal.
- Pronovost, G., Tétreault, K., Routhier, C. et Desrosiers, H. (2013). *Le développement de pratiques culturelles chez les enfants. Analyse de données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*. Dans Institut de la statistique du Québec, *Optique culture*, n° 26. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Statistique Canada (2012). Tableau 2. Seuils de faible revenu (base 1992) avant impôt, 2011. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2012002/tbl/tbl02-fra.htm>
- Thibodeau, K. et Gingras, L. (2013). *Enquête montréalaise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EMEP). Rapport méthodologique*, Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Vandell, D.L. (2004). Early child care: The known and the unknown. *Merrill-Palmer Quarterly: Journal of Developmental Psychology*, 50(3), 387-414.
- Vandenbroeck, M., De Visscher, S., Van Nuffel, K. et Ferla, J. (2008). Mothers' search for infant child care: The dynamic relationship between availability and desirability in a continental European welfare state. *Early Childhood Research Quarterly*, 23(2), 245-258.
- Vandenbroeck, M. et Lazzari, A. (2014). Accessibility of early childhood education and care: a state of affairs, *European Early Childhood Education Research Journal*, 22(3), 327-335.
- Vanderlee, M.-L. et Noël, S. (2009). *Niagara Children's Charter Enacted: 2009 report on how well our children 0-6, their families and their communities are being served*. Niagara: Early Years Niagara.

## Définition des indicateurs relatifs aux conditions de vie

### Manque d'argent pour les besoins de base

L'indice de manque d'argent a été créé à partir de cinq questions tirées de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ). Ces questions portaient sur le manque d'argent au cours des 12 mois pour payer, pour soi ou la famille, les besoins de base : nourriture, loyer ou hypothèque, électricité ou chauffage, médicaments prescrits, autres dépenses importantes (habillement, transport, fournitures scolaires, etc.). Le parent pouvait indiquer qu'il n'avait pas manqué d'argent, qu'il en avait manqué un peu, de façon importante ou de façon très importante. Un score variant de 0 à 3 a été attribué à chaque réponse selon la gravité, puis les scores ont été additionnés. On obtient ainsi un score total variant de 0 à 15, converti en trois catégories : score 0 = n'a jamais manqué d'argent; scores 1-2 = manque d'argent; scores 3 et plus = manque d'argent de façon importante. L'indice tel qu'utilisé ici s'inspire de Séguin et collaborateurs<sup>1</sup>.

### Salubrité du logement

La salubrité du logement a été déterminée à partir de trois questions portant sur la présence ou non : 1) de moisissures; 2) d'odeurs persistantes de moisi, de terre, de gaz ou de produits chimiques; 3) d'insectes ou de rongeurs. Un logement est considéré comme insalubre si au moins un des trois problèmes a été rapporté par le parent.

### Sécurité du quartier

Le niveau de sécurité du quartier a été établi à partir des réponses du parent à trois questions tirées de l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (ELNEJ) : 1) On peut marcher seul en toute sécurité après la tombée de la nuit; 2) Les enfants peuvent jouer dehors durant la journée en toute sécurité; 3) Il y a des parcs, des terrains de jeux et des endroits pour jouer qui sont sécuritaires. Le parent devait indiquer s'il était tout à fait d'accord, d'accord, en désaccord ou tout à fait en désaccord à chacune de ces questions. À partir des réponses obtenues, des scores ont été calculés, un score plus élevé indiquant un niveau de sécurité plus faible. Les enfants pour lesquels le score se situait dans le quintile supérieur ont été considérés comme vivant dans un quartier perçu non sécuritaire par les parents.

### Soutien social

Le niveau de soutien social a été établi à partir des réponses du parent à trois questions tirées de l'ÉLDEQ : 1) J'ai une famille ou des amis qui m'aident à me sentir à l'abri du danger, en sécurité et heureux; 2) J'ai quelqu'un en qui j'ai confiance et vers qui je pourrais me tourner pour avoir des conseils si j'avais des problèmes; 3) Il y a des gens sur qui je peux compter en cas d'urgence. Le parent devait indiquer s'il était tout à fait d'accord, d'accord, en désaccord ou tout à fait en désaccord à chacune de ces questions. Un score a été calculé sur une échelle de 1 à 10, un score plus élevé correspondant à davantage de soutien social. Les enfants dont le score se situait dans le décile inférieur ont été considérés comme vivant dans une famille bénéficiant d'un faible soutien social.

### Surpeuplement du logement

Un logement est considéré comme surpeuplé s'il compte moins d'une pièce par personne habitant le domicile, exclusion faite de la cuisine et de la salle de bain.

<sup>1</sup> Séguin, L., Xu, Q., Gauvin, L., Zunzunegui, M.V., Potvin, L. et Frolich, K.L. (2005). Understanding the dimensions of socioeconomic status that influence toddlers' health: unique impact of lack of money for basic needs in Quebec's birth cohort. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 59(1), 42-48.

Une réalisation des secteurs Tout-petits – Jeunes  
Direction de santé publique

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal  
1301, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2L 1M3  
Téléphone : 514 528-2400  
Site Web : <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca>

### Auteurs

Danielle Guay  
Isabelle Laurin  
Nathalie Bigras (UQAM)  
Pierre Toussaint  
Michel Fournier

### Traitement des données et conception des figures

Anabel Solis

### Relecteurs

Mathieu Masse-Jolicoeur  
Monique Messier

### Mise en page et graphisme

Lucie Roy-Mustillo

### Remerciements

Nous désirons remercier Avenir d'enfants, le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour le financement de cette enquête.

Nous remercions également les membres du comité consultatif du projet qui proviennent des organisations suivantes : l'Institut de la statistique du Québec, le ministère de la Famille, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et le Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de l'Université Laval.

Un remerciement tout spécial aux parents qui ont accepté de participer aux entrevues téléphoniques.

*Afin d'alléger le texte, le masculin est utilisé pour désigner aussi bien les femmes que les hommes .*

© Direction de santé publique  
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2015)  
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-472-6 (version imprimée)  
ISBN 978-2-89673-473-3 (version PDF)  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015  
Dépôt légal – Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2015